



CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Le certificat de qualification professionnelle (CQP) est une certification créée et délivrée par une branche professionnelle qui atteste de la maîtrise des compétences liées à un métier et acquises au cours d'une formation théorique et pratique rémunérée.

La délibération finale du jury repose sur 3 éléments :

Évaluation par le tuteur des activités réalisées en situation réelle de travail, à l'aide de grilles d'observation

Évaluation par le formateur sur les connaissances théoriques à travers des QCM

Évaluation par un professionnel extérieur

VALORISEZ VOS ACQUIS !

À l'issue de votre formation et après validation du jury, vous obtenez un certificat vous permettant de faire reconnaître les compétences et les savoir-faire acquis auprès des entreprises de la branche.

**CONTACTEZ-NOUS DÈS
MAINTENANT !**

formation@performancedesigning.com
03 24 35 70 29

